de sa force fut dans sa piété. Quand elle perdit sa mère, elle accourut auprès de Marie, pour en trouver une autre. Sainte Thérèse fut pour elle une patronne. Son âme de choix et ainsi élevée au dessus de celle de son frère, se pencha sur elle comme le cœur d'une mère se penche sur un berceau, et y fit doucement, presque à son insu, pénétrer la foi, la vraie vie, la piété. "Oh! Maurice, si je "pouvais te donner quelques unes "de mes pensées—s'écriait elle— "si je pouvais te voir chrétien, je "donnerais vie et tout, pour cela." Courage, ô cœur aimant! Tes ofirandes ont déjà touché le cœur de Dieu, elles sauveront le frère bien-aimé. Semblables aux gouttes lumineuses du sang des saints, les larmes d'Eugénie furent les perles précieuses qui payèrent la rançon du coupable. Après trois ans, Maurice rassura les siens. Le journal d'Eugénie, livret dédié à Maurice, vrai poème de l'amour fraternel dans sa plus haute perfection, contient l'expression de sa joie à ce retour. Mais, hélas! en ce monde, l'histoire du bonheur est bien courte — Dieu aimait trop l'âme d'Eugénie, pour ne pas la faire passer par des voies de plus en plus épineuses: Son frère perdit sa santé, et onze jours après son retour au Cayla, passa doucement dans les bras de Dieu. Jusqu'au dernier moment, Eugénie le veilla avec un soin jaloux. Après sa mort, c'est au ciel que son âme vécut. Son père ne pouvant se passer d'elle. elle continua sa vie de sacrifices. Dieu sembla lui donner des ailes. Sa perfection l'était venu trouver sur la terre, et quand elle mourut, son âme s'envola, sans alarmes, vers ce ciel où Dieu l'appelait, et où l'attendait déjà un frère qui, là-haut l'appellerait sa mère, car Eugénie avait, comme Monique, Augustin, engendré Maurice à la vie de la grâce et de la gloire.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 24 juin 1884.

Mary Wasnburne, accusée d'avoir assailli à coups de bouteille un individu du nom de Brown, sur la rue Wellington, à 7 heures, hier soir, est acquittée faute de preuve.

George Conroy, accusé d'avoir volé une bouteille de rye appartenant à M. J. B. Boileau, épicier des Chaudières, plaide coupable et est condamné à un mois de prison aux travaux forcés.

James Finnissy, accusé d'ivresse, est renvoyé en prison jusqu'à demain.

Un nommé Boivin, accusé d'assaut et batterie sur sa femme, cause remise à demain matin.

Une veuve de la rue Murray accusée de vente de boisson sans licence, est acquittée faute de preuve.

Plusieurs épiciers accusés de vente de boisson en quantité moindre que les trois demiards, sont acquittés.

Une douleur cachee

On dit que chacun a ses peines qu'il ne voudrait pas, cependant, échanger contre celles de son voisin. Quoiqu'il en soit, la douleur que cause un cors est insupportable et très déplaisante pour ceux qui portent des chaussures justes. L'Extirpateur des cors de Putnam est le remède par excellence dans ce cas. Guérison sûre, à bon marché et sans douleur. Essayez le véritable remède et n'en usez pas d'autre

Essayez mon Café

Oscar McDONELL

101 RUE RIDEAU.

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 23 — On nous rapporte que le Dr Landry a fait un legs de $800 en faveur de l'hospice des Sœurs de la Charité, et de $500 en faveur du Bon-Pasteur.

Il a ajouté dans son testament $2,000 à la donation de $10,000 qu'il avait déjà faite en faveur de l'hôpital du Sacré-Cœur, et donné sa maguifique propriété de Carleton à Sa Grandeur Monseigneur Langevin, de Rimouski.

Malgré ces legs et plusieurs autres encore, ses trois enfants se trouveraient à hériter d'une fortune que l'on évalue à une centaine de mille piastre chacun.

Quebec, 23—Hier après midi, cinq jeunes garçons partaient du fau bourg Saint Jean pour aller faire une promenade sur la rivière St Charles. Voici leurs noms: Adolphe Fiset, Adolphe Boisvert, Ernest Trudel et Jules Lanouette, âgés respectivement de 16 ans environ, et Edmond Bourbon, âgé de 19 ans.

Il y a en arrière de l'Hôpital-Général une station d'embarcations qui se louent à raison de 10 cts. de l'heure. Quatre des jeunes gars, parmi lesquels Fiset, s'embarquèrent sur un de ces esquifs et descendirent jusqu'au pont Derchester. Ils remontèrent ensuite la rivière à marée montante, et ils arrêtèrent à la station où l'un des promeneurs céda sa place à un autre. Au moment de s'éloigner de nouveau, les deux-canotiers se levèrent debout pour échanger leurs rames. Dans ce mouvement, ils firent chavirer l'embarcation dont les quatre occupants disparurent sous l'eau.

Pointe Claire, 23—Un fatal accident est arrivé ici hier. Une des servantes de Mme Darling, a été brûlée si grièvement, en se servant d'un poêle à alcool, qu'elle a succombée ce matin.

EUROPE

Londres, 23—L'épidémie de petite vérole continue à s'accroître en cette ville. Il y a 1,700 cas dans les hopitaux publics et à chaque instant on en rapporte de nouveaux. L'épidémie a augmenté à raison de 75 cas par semaine.

La Haye, 23—On dit que la princesse Wilhelmine sera proclamée regente après la reine Emma dans le cas de la mort du roi. Le cabinet est fermement décidé à refuser le partage de la tutelle avec aucun descendant Allemand de la famille Royale.

Paris, 21—Le correspondant du *Figaro* à Rome dit que le président Arthur a ordonné au ministre d'Amérique en cette ville, de se joindre à l'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, pour obtenir de M. Mancini, ministre des affaires etrangères d'Italie, un paliatif à la décision de la cour de cassation au sujet de la propriété de la Propagande.

D'après le même journal, M. Mancini aurait promis de régler cette affaire d'une façon satisfaisante pour le Vatican lorsque la question des biens du clergé italien sera discutée à la chambre.

Vienne, 23 — Des centaines de villages ont été submergés en Gallicie par suite de la crue des eaux des fleuves Dniester et Vistule. La ville de Cracovie est en danger d'une submersion totale. Plus de dix mille personnes ont été ruinéer dans les districts inondés.

Londres, 23—Une dépêche de Gienne au *Standard* annonce que la mine Deutshe (Silésie) a été inondée et 35 mineurs ont été noyés.

CUEILLETTES DU REPORTER

Le juge Ross préside à la cour de Division depuis hier.

Les examens au couvent de la rue Murray auront lieu jeudi.

Le pont de la rue St. Patrick, est dans un état très dangereux pour les piétons.

Les membres de l'Union St.-Joseph se réuniront ce soir, à leur salle.

Près de 400 personnes sont allées à Richmond, aujourd'hui, en excursion.

Le 43e bataillon est parti d'Ottawa, ce matin, pour Brockville.

Les commissaires de police se réuniront à l'hôtel de ville vendredi prochain.

On a besoin d'un jeune homme intelligent et actif, ayant quelque expérience dans les marchandises sèches, chez Pigeon, Pigeon et Cie, rue Rideau.

Une délégation composée de 50 membres de la société St Jean Baptiste d'Aylmer, est partie pour Montréal, aujourd'hui.

Le corps de musique des gardes à pied du gouverneur-général, donnera un concert promenade à la salle d'excercices militaires, jeudi prochain.

La Cour Suprême a rendu nombre de jugements, hier.

Aujourd'hui, fête de la Saint Jean-Baptiste, les drapeaux flottent sur les édifices publics et sur plusieurs établissements et demeures particulières.

Le maire de la Gatineau fait en ce moment, une souscription pour venir en aide à M. Loyer, qui a perdu tous ses biens par l'incendie, la semaine dernière.

Winton, Forsyth Co., N. C.—Messieurs,—Je désire vos offrir mes sincères remerciements pour vos Amers de houblon. J'ai souffert de la dyspepsie pendant cinq ans, avant de commencer à faire usage de vos Amers de houblon il y a six mois. Ma guérison a été étonnante. Je suis pasteur de la première église méthodiste de cette ville, et toute ma congrégation peut témoigner des bons effets de vos Amers de houblon.

Votre tout dévoué,
Rév. H. FEREBEE.

AVIS SPECIAUX

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

IMPORTATIONS—Un assortiment complet de souvenirs de **Première communion**, de livres, d'images, de chapelets, de médailles, de crucifix, de bénitiers, ainsi qu'une grande variété d'autres objets nouveaux, viennent d'être reçus chez

P. C. Guillaume,
455 rue Sussex.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inapréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

SERVEZ VOS INTÉRÊTS—Montres et bijouteries de toutes sortes, dans les derniers goûts et de toute qualité. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle. Réparations garanties. Verres de montres 10 cents seulement. H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House."

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Chapeaux pour le clergé

Je viens de recevoir une caisse de chapeaux en paille.

Ils sont bruns et noirs et conviennent très-bien pour le clergé.

R. J. DEVLIN.

ON DEMANDE

Des mineurs et ouvriers aux carrières de M C. B. Wright, à Hull.
5 juin 2s

A VENDRE

1 jeune chien de 2½ mois, de la race de Terreneuve pure. Bon chien de garde. Prix $12. S'adresser à l'hôtel Occidental, 49 rue Duke.
10 juin 1s

GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit,

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRES MODERES.

1er Oct. 1883 1a

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Medicinaux du Dr V. Perrault

DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hopitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recuillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.

Jusqu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte; mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.

L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicinales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebfa, Koposy, Cezanave, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public. Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.

Il n'en est pas de même pour les **Savons medicinaux du Dr V. Perrault.** Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rifle, les datrhes, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoïdes, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médicinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS MEDICINAUX

SAVON No 1—Pour demangeaisons, 25cts
" No 2—Détersif, plaies de toutes sortes.....25c
" No 3—Pour les lentes, morpions, etc.....25c
" No 4—Pour ulcères syphiliques.....25c
" No 5—Pour dartres.....25c
" No 6—Pour la teigne.....25c
" No 7—Pour les maladies de la barbe.....25c
" No 8—Pour les taches de rousseur et masque.....25c
" No 9—Pour le rhumatisme25c
SAVON No 10—Pour la grosse gorge (goitre).....25c
" No 11—Désinfectant.....25c
" No 12—Pour le rifle.....25c
" No 13—Pour les crevasses.25c
" No 14—Pour embellir la peau, 25 cts
" No 15—Pour la gale et toutes blessures des animaux,25c
" No 16—Contre les moustiques et mouches noires,25c
" No 17—Pour la gale.....25c
" No 18—Pour les hémorrhoides 50c

EN VENVE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache; **J. A. PAQUIN,** Propriétaire.
31 mai 1 m.

ALPHONSE JULIEN,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa,

Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornements et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.
3 mai—1 an ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

Grande Vente à Sacrifice

— DE —

PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

Harmoniums, UXBRIDGE ET THOMAS. | **PIANOS,** WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE,
CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,
36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 a $3.50 par acre** sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaine conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs **Secretaire.**

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

"CANADA"

ET DU

"Courrier DE Hull"

524 RUE SUSSEX

OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE:

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires,
Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Objections,
Fiat,
Inscriptions
Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contras de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations,
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires

Blancs simples de sommation,
Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux,
D'avis de Vente
De Saisie,
De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIERS

Listes D'évaluation,
Listes De Perception,
Liste Alphabétique d'electeurs.

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

"LE CANADA" quotidien, par an, $3.00
LE COURRIER DE HULL" hebd., do $1 0

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

La Société de Publicité
PROPRIÉTAIRE.